



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Le Cameroun et le droit international : colloque des cinquantièmes de l'indépendance et de la réunification du Cameroun, Ngaoundéré du 2 au 3 mai 2013 / Jean-Louis Atangana

Amougou (dir.)

éd. A. Pédone, 2014

cote : 60.241

Cet ouvrage, publié sous la direction du Doyen Jean-Louis Atangana Amougou, de l'Université de Yaoundé 2, par les Editions Pédone à Paris en 2014, est la transcription d'un colloque, tenu à l'Université de Ngaoundéré, à l'occasion des cinquantièmes de l'indépendance et de la réunification du Cameroun.

Organisée autour des thèmes principaux du Droit international, traités en une vingtaine de contributions, cette publication de 376 pages, est d'une grande richesse pour qui souhaite découvrir ou actualiser ses connaissances sur le Cameroun et ses rapports avec le droit international dans ses aspects fondamentaux.

Les interventions sont essentiellement consacrées à la politique extérieure camerounaise, au regard des relations entretenues avec les autres états, les organisations internationales, politiques, économiques, financières et judiciaires, ainsi qu'à l'application par les juges camerounais du droit international.

Outre les développements consacrés au maintien de la paix, dans le cadre de l'ONU, et à l'action diplomatique de Yaoundé, on s'intéressera plus particulièrement aux interventions relatives à la Cour internationale de Justice, devant laquelle le Cameroun était partie prenante lors de deux affaires, et spécifiquement celle concernant la frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigeria.

D'autres communications traitent des droits de l'homme, sous un aspect essentiellement théorique, car il faut bien admettre que dans la pratique les résultats sont moins probants, sinon presque inexistantes, les textes fondamentaux en la matière n'ayant pas été ratifiés.

En revanche, on lira avec beaucoup plus d'intérêt les communications évoquant l'intégration africaine et ses organisations régionales, ainsi ce qui concerne l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA); ou encore les contributions

¹ 

Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

à caractère économique et financier, rappelant le rôle de la Banque mondiale ou de la Banque africaine de Développement (BAD) vis-à-vis du Cameroun.

En résumé on retiendra que cet ouvrage présente un panorama actuel et vivant des liens entre le Cameroun et les principes essentiels du Droit international et qu'une pratique plus grande de ces principes est souhaitée et souhaitable. Ce qui n'est pas de l'ordre de l'impossible car le Cameroun, à l'évidence, possède de grands juristes.

Joëlle le Morzellec